

ASSURANCE-VIE

Retirer sans y laisser trop d'impôt

Votre argent n'est jamais bloqué. Cinq repères pour retirer au bon moment, et de la bonne façon.

Huit ans n'est pas un blocage. C'est un seuil fiscal.

Attendre allège l'impôt sur les gains, souvent de 1 à 2 % du montant retiré. Un paramètre à peser, pas un couperet.

01

Seuls les gains sont taxés

Chaque retrait mêle capital versé et gains, dans la proportion du contrat. Le capital n'est jamais imposé.

Votre contrat **120 000 €**



100 000 € versés **20 000 € de gains**

Votre retrait **60 000 €**



50 000 € de capital **10 000 € de gains**

Ce qui compte n'est pas le montant retiré, mais la part de gains qu'il contient.

02

Avant huit ans : 30 % des gains

12,8 % d'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux. Le même retrait de 60 000 € :

Gains contenus dans le retrait	10 000 €
Impôt, 12,8 %	1 280 €
Prélèvements sociaux, 17,2 %	1 720 €
Total	3 000 €

Vous récupérez 57 000 € sur les 60 000 € retirés.

03

Après huit ans : l'abattement

4 600 € de gains exonérés d'impôt par an (9 200 € pour un couple), puis 7,5 %. Les prélèvements sociaux restent dus.

Prélèvements sociaux sur 10 000 €	1 720 €
Abattement de 4 600 €	0 €
Impôt, 7,5 % sur 5 400 €	405 €
Total	2 125 €

Écart avec le même retrait avant huit ans : 875 €, soit 1,46 % du montant retiré.

04

Besoin ponctuel : pensez à l'avance

L'assureur vous prête une partie de la valeur du contrat, sans rien vendre. Vous remboursez, avec intérêts.



Le rachat

Définitif. La part de gains retirée est imposée.



L'avance

Un prêt. Rien n'est vendu, aucun impôt, le contrat continue.

Pour un décalage de trésorerie ou un apport en attente d'une vente. Conditions et taux propres à chaque assureur.

05

Après 70 ans, pensez transmission

Chaque rachat entame les versements faits avant 70 ans, les mieux traités au décès.

VERSÉ AVANT 70 ANS

152 500 €

par bénéficiaire, hors succession

VERSÉ APRÈS 70 ANS

30 500 €

à partager, gains exonérés

Passé un certain âge, l'arbitrage ne se joue plus seulement sur l'impôt d'aujourd'hui, mais sur ce que vous transmettez demain.

Votre retrait, chiffré

Le simulateur calcule l'impôt de votre rachat, avant et après huit ans, et le compare au PEA et au compte-titres.

kleron.fr/simulateurs/fiscalite-rachats-av

Règles fiscales en vigueur en septembre 2026, pour les versements effectués depuis le 27 septembre 2017. Contenu pédagogique, qui ne constitue pas un conseil personnalisé.